

## Et en Guyane ?

### Marquage CE : dernière étape franchie !



Centre  
Technique  
des Bois  
de Guyane

### Sommaire :

Et en Guyane ?  
Marquage CE : dernière  
étape franchie ! 1

Bientôt de nouvelles  
essences marquées CE. 1

Chantier bois en Guyane  
L'IUFM. 2

Dossier :  
Ossature bois : éviter les  
condensations dans les  
parois. 4

Lu pour Vous  
Guyana : étendre la gamme  
des essences utilisées. 6

Autres nouvelles  
Du changement au CTBG !  
Tests de nouvelles lasures  
extérieures. 7

Le bois du mois :  
Le Yayamadou. 8

Dans notre bulletin n° 16, nous vous annonçons la réalisation d'une session de formation dans les scieries sur les procédures à mettre en place pour le marquage CE des sciages à usage structurel. Cette étape était un préalable pour faire intervenir le FCBA, organisme notifié pour le marquage CE, qui est habilité à faire l'audit initial des entreprises avant de leur accorder l'autorisation de marquage.

Cette formation a eu lieu fin 2007. Les mois suivants ont permis aux scieries de bien définir et faire fonctionner les procédures de contrôle de la qualité des sciages ainsi que les documents de traçabilité entre commande, production, contrôles, livraison et facturation.

En mai dernier, les scieries et négociants en bois étaient prêts pour l'audit du FCBA. Celui-ci est intervenu dans la semaine du 9 au 13 juin, piloté par la mission filière bois de la CCIG.

Le résultat est satisfaisant : sur les six entreprises auditées, 3 vont recevoir leur agrément dans la foulée ; les trois autres doivent répondre à une remarque mineure sur leur système qualité et devraient recevoir leur agrément dans les prochaines semaines, après avoir fourni les documents demandés.

L'objectif est donc atteint : avant le 31 août 2008, date butoir pour l'application du marquage CE, les entreprises de Guyane auront obtenu leur agrément et seront opérationnelles.

### Bientôt de nouvelles essences marquées CE !

Aujourd'hui, la norme NF B 52.001 de classement visuel des bois de structure contient des critères de classements pour deux essences : l'Angélique et le Gonfolo. Trois autres essences qui avaient été testées en grandeur d'emploi au CTBG (almiao, goupi et jaboty) vont être introduites dans la norme à la fin de l'année : le comité de normalisation a donné son feu vert et l'amendement correspondant est parti à l'enquête publique pour une publication du texte prévue en novembre prochain. Ces trois essences pourront donc être marquées CE dès publication de la norme.

De plus, une campagne d'essai en grandeur d'emploi de trois nouvelles essences vient de démarrer : il s'agit de l'Amarante (*Peltogyne spp.*), de l'Ebène verte (*Tabebuia spp.*) et du Yayamadou (*Virola spp.*). L'amarante peut être localement très abondant dans certaines parcelles. Il est donc très largement utilisé en structure et doit être qualifié. L'Ebène verte est le premier bois « classe d'emploi 4 » à être testé. Compte tenu de l'importance des ouvrages extérieurs, il était également indispensable déterminer ses caractéristiques mécaniques. Enfin, le Yayamadou est un bois beaucoup plus léger, d'une densité équivalente à celle des résineux utilisés en structure en métropole. Il peut permettre de faire des charpentes plus légères, voire du lamellé collé, moyennant un traitement de préservation approprié. Comme pour la première campagne d'essai, les bois testés sont de section 150 x 50 mm et de 3,5 mètres de longueur. Ils doivent sécher en dessous de 20% d'humidité préalablement aux essais. Les résultats devraient être disponibles dans le courant de l'année prochaine.

A l'issue de cette nouvelle campagne d'essai, 8 essences auront été testées en grandeur d'emploi. Des discussions sont en cours avec le FCBA pour proposer une démarche de détermination des classes mécaniques des bois sans faire systématiquement les essais en grandeur d'emploi qui sont lourds et coûteux : il s'agit de rapprocher les valeurs obtenues sur pièces en grandeur d'emploi des valeurs obtenues sur des essais en petites dimensions réalisées dans le passé. On en déduirait un coefficient d'abattement qui pourrait être utilisé par la suite pour d'autres essences dont on possède déjà des données sur éprouvettes en petites dimensions.

Sylvie Mouras